

POINT NÉGO

POUR SE FAIRE
RESPECTER!

Vol. 3, n° 13 | Février 2021

Depuis plusieurs semaines, la FAE et ses syndicats affiliés réfléchissent aux meilleurs moyens pour faire en sorte que la négociation débloque et que le gouvernement mette fin à son silence aux tables de négociation. Le Conseil fédératif de négociation (CFN) s'est réuni le 4 février afin de discuter des différentes stratégies envisagées. À l'issue de ce CFN, il a été convenu de recommander différents moyens de pression, dont le point culminant serait une grève générale illimitée (GGI). Maintenant, vos syndicats affiliés prennent le relais. Vous, profs membres des syndicats affiliés à la FAE, serez donc convoqués et aurez à vous prononcer, lors de vos assemblées générales respectives, sur tous les moyens de pression qui sont considérés, dont la GGI.

Sachez que la décision de mettre en place les moyens de pression envisagés vous appartient entièrement. Le CFN sera à nouveau convoqué une fois que tous les syndicats affiliés auront tenu leur assemblée générale respective afin de savoir quelle avenue sera envisagée.

Pour bien comprendre le cheminement effectué par la FAE et ses syndicats affiliés pour en arriver à proposer une GGI, il importe de rappeler la conjoncture des dix derniers mois.

RÉTROSPECTIVE

Le contexte dans lequel se déroule la négociation n'est pas simple et s'est complexifié avec l'arrivée de la pandémie de COVID-19. En amorçant la négociation, en octobre 2019, nous devons tenir compte des politiques d'austérité menées par les différents gouvernements qui ont, en moins de dix ans, privé les écoles publiques de plus de 1,488 G\$. Les phénomènes associés à la désertion professionnelle, à la détresse psychologique et à l'épuisement professionnel, à la pénurie de personnel ainsi qu'aux départs précipités à la retraite avaient déjà de graves conséquences sur les profs et la profession. L'arrivée de la crise sanitaire est venue exacerber ces phénomènes de même que les conditions difficiles dans lesquelles vous enseigniez avant la pandémie. Votre tâche, auparavant déjà lourde, s'est alourdie davantage.

Depuis maintenant dix mois, notre quotidien a profondément changé. Nous avons dû nous adapter, modifier nos habitudes et nous ajuster à une nouvelle réalité. Malheureusement, les consignes ministérielles sont encore souvent confuses et contradictoires. D'autant plus que la mise en place de ces mesures sanitaires repose, en grande partie, sur les épaules de toutes celles et de tous ceux qui travaillent directement auprès des élèves.

Nombreux sont les profs qui croient faire les frais des choix sanitaires faits par le premier ministre du Québec et des orientations pédagogiques décrétées par le ministre de l'Éducation. Même si la FAE réussit à tirer son épingle du jeu, l'espace dans lequel il est possible de faire entendre les solutions que nous avançons est restreint. **Dans ce contexte de négociation, comment faire entendre la voix des profs?**

Malheureusement, **depuis plus d'un an, le gouvernement et ses représentantes et représentants aux tables de négociation font le choix délibéré d'ignorer nos propositions.** Qui plus est, les demandes patronales s'inscrivent dans une logique d'affaiblissement d'une profession, malgré leur prétention de vouloir la revaloriser, et témoignent d'une non-reconnaissance de l'expertise détenue par les profs.

Bien que les tables de négociation se soient rencontrées à plus d'une soixantaine de reprises et qu'une médiation ait eu lieu, aucune avancée significative n'a été réalisée. **Le blocage aux tables de négociation est bien réel** et le temps file : le 31 mars sonnera le premier anniversaire de l'échéance du contrat de travail pour les enseignantes et les enseignants.

L'objectif de la FAE, et de tous ses syndicats affiliés, est d'en arriver à une entente satisfaisante avec le gouvernement du Québec, pour revaloriser la profession enseignante, notamment sur le plan salarial. La négociation exige maintenant la mise en place d'un rapport de force proportionnel à nos revendications. **C'est pour cette raison que le CFN, à l'issue de la rencontre du 4 février, a recommandé de manière unanime aux syndicats affiliés de consulter leurs assemblées générales quant à la tenue d'une grève générale illimitée à exercer à compter du 31 mai 2021.** Il est aussi prévu que ce mandat de grève s'exerce si le Conseil fédératif de négociation constatait qu'il n'y a aucune avancée significative sur la base de nos revendications aux tables de négociation. **Maintenant, il appartient au gouvernement de poser les gestes qui permettront d'éviter la tenue de cette GGI.**

Le Conseil fédératif de négociation de la FAE est d'avis que la GGI permettrait d'imposer un rapport de force avec lequel les profs pourraient exiger du gouvernement du Québec et de ses représentantes et représentants d'adopter une attitude d'ouverture aux tables de négociation. Évidemment, ce rapport de force doit aussi s'alimenter à même le plan d'action-mobilisation. Il vous appartient maintenant de vous prononcer, de faire les choix que vous jugerez appropriés.

Une deuxième phase exploratoire de négociation?

Le gouvernement, bien qu'il fasse la sourde oreille aux tables de négociation, est à l'affût des rumeurs qui circulent. Ainsi, le lundi 1^{er} février, le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) a joint la FAE afin de l'inviter à participer à une rencontre le lendemain. Cet appel n'est pas étranger aux rumeurs qui circulaient déjà sur les réseaux sociaux quant à la GGI.

Lors de cette rencontre, la présidente du SCT, Sonia LeBel, a rapidement mis cartes sur table : elle dit vouloir poser les gestes qui permettront d'en arriver à une entente avec la FAE. Pour ce faire, elle propose d'entamer une phase exploratoire de négociation. **Un article du journal *Le Devoir*** annonçait du même souffle, le 5 février, que les centres de services scolaires étaient désormais exclus des négociations avec les enseignantes et enseignants. Si elle s'avère, la mise à l'écart des gestionnaires de la table de négociation, dans le cadre d'une phase exploratoire, est une bonne nouvelle. Cependant, elle ne doit pas faire oublier la nécessité de continuer de se mobiliser, notamment en augmentant la pression sur la partie patronale.

Avant de considérer cette offre, il faut se rappeler qu'au printemps, la FAE avait déjà participé à une phase exploratoire avec la partie patronale (le ***Point négo de mai 2020*** vous faisait d'ailleurs un compte rendu de ces discussions). Le gouvernement avait voulu, à ce moment-là, profiter de la crise pour régler à rabais. Il n'a pas été en mesure de le faire grâce à la vigilance de la FAE, de ses affiliés et de ses instances de négociation. Le Conseil de négociation de la FAE sera appelé à donner son avis en début de semaine quant à cette invitation qui nous est lancée par la présidente du SCT.

Maintenant l'heure est au choix. Choisir de se respecter et de se faire respecter. La profession qui est la nôtre souffre depuis beaucoup trop longtemps des mauvais choix qui sont faits par celles et ceux qui nient l'expertise que nous détenons. Nous vous invitons à faire valoir vos points de vue lors de vos assemblées générales qui se dérouleront au cours des prochaines semaines. Nous vous invitons à y participer en grand nombre!



**POUR PRENDRE CONNAISSANCE
DE TOUS LES DOCUMENTS
RELATIFS À LA NÉGOCIATION 2020,
VISITEZ :**

Nouslesprofs.quebec



/lafae.qc.ca



@la.fae



@la_FAE